

**Complément d'avis n° 2020/03-05
relatif à la demande d'ouverture de la 3ème année du diplôme
d'ingénieur de l'Université Toulouse III
en contrat de professionnalisation**

Objet

Demande d'ouverture pour la rentrée 2021 de la 3ème année du diplôme d'ingénieur de l'Université Toulouse III (Univ Toulouse 3) en contrat de professionnalisation pour la spécialité génie civil et géosciences

- Vu la note de synthèse établie par Marie-Annick Galland, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 07 juillet 2021,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission valide le dispositif de contrats de professionnalisation mis en place par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière à Paris, le 07 juillet 2021.



La Présidente,
Elisabeth Crépon